

M A I R I E
D E
S U C C I E U
I S E R E

Code postal : 38300



Tél. 04 74 92 00 42
Fax 04 74 92 07 16
mairie@succieu.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 SEPTEMBRE 2015

Etaient présents : Didier **BOUILLOT** - Anne-Laure **BARRAL JOANNES** - Baptiste **BARRAL** - Bernard **CLOT** - Christophe **DUPERRET** - Brigitte **GALLOIS** - Patrick **GAGET** - Corinne **PAQUIER** - Julia **SORLIN** - Guillaume **VIAL**

Excusés : Alain **DOUILLET** (pouvoir à Julia SORLIN) - Madeleine **PERRICHON** (pouvoir Brigitte GALLOIS) - Guylène **PREYNAT** (pouvoir à Christophe DUPERRET) - Richard **VEYET** (pouvoir à Anne-Laure BARRAL-JOANNES)

Secrétaire de séance : Cécile **FIHMAN**

- Le compte rendu du conseil municipal du 03 juillet 15 est adopté à l'unanimité des membres présents

- **Fournisseur d'électricité : choix de la procédure de consultation et lancement**

Au 1^{er} janvier 2016 la commune aura l'obligation de choisir un fournisseur d'électricité pour tout abonnement supérieur à 36 kVa, soit pour le bâtiment de la salle des fêtes.

Le choix du fournisseur se fera uniquement sur la salle des fêtes pour un contrat pouvant aller de 1 à 3 ans, en prenant en compte le bilan annuel de consommation d'EDF.

Le choix d'un appel d'offre (>15000€) ou d'une consultation restreinte (<15000€) est proposé aux membres du conseil.

Le conseil à l'unanimité décide de procéder à une consultation restreinte pour la fourniture d'électricité avec un contrat d'une durée de 2 ans. Cinq fournisseurs seront choisis auxquels une demande de devis sera adressée par courrier.

- **Situation des voiries après les dégâts d'orage**

Les orages du 14 juin dernier, au cours desquels il est tombé 90 mm d'eau en 1h30, ont endommagé la montée de Chêne (sous le hameau de Buffières), le chemin Mauvais (de Buffières au Maillet) engendrant des interventions importantes.

Un chiffrage est demandé pour ces deux secteurs, ainsi qu'une demande de subvention pour chaque sinistre.

Les travaux ne débiteront pas tant que les subventions demandées ne seront pas validées par le Conseil Départemental.

Le devis concernant les mesures établies par le cabinet ELLIPSE s'avère trop élevé et est refusé par le Conseil Municipal.

Un appel d'offre restreint sur différentes entreprises sera fait pour avoir un autre chiffrage des travaux à effectuer, suivant un cahier des charges défini en commission voirie.

- **Signalisation routière : choix de la procédure d'équipement et lancement**

Il avait été établi une nécessité de mettre en place une signalisation au sein de la commune (au Village, au Javet, au Genevey) que ce soit des panneaux de limitation de vitesse, stop et de chaussée glissante sur le sous-bois de la route de Sérézin-de-la-Tour.

La commission voirie a procédé à un inventaire : 7 panneaux 50 km/h, 2 panneaux 70 km/h, 3 miroirs, 1 panneau chaussée glissante, 2 panneaux stop pour accompagner la mise en place de miroirs.

Le coût global de ces équipements est important ce qui amène à procéder à un nouvel examen du dossier.

Cependant il est décidé de voir la mise en place de miroir (sortie de la mairie, carrefour de la Rochette, carrefour du Gapillon) ainsi que d'une signalisation directionnelle en fonction du budget disponible.

- **Mise à disposition du stade aux organismes autres que l'ASSTF : délibération sur conditions et tarifs**

L'ASSTF a des demandes de la part de clubs extérieurs pour jouer sur le terrain de Succieu, ce qui nécessite un accord au préalable de M. Le Maire.

Le conseil décide de mettre en place des modalités d'accueil pour ce type de manifestations qui génèrent des coûts fixes pour la commune. La location des infrastructures sportives rugbyistiques incluant stade et vestiaire, à des clubs extérieurs est fixée à 200 euros par jour.

La rédaction d'une convention de mise à disposition des équipements (stade et vestiaire) sera rédigée en commission. Tout ce qui sera en dehors des termes de cette convention sera soumis à délibération spéciale du conseil municipal.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

- **Rapport d'activités du SMND - avis**

Un rapport de la collecte des déchets ménagers de notre commune basée sur 724 ha, est consultable en mairie.

La commune est desservie par une tournée hebdomadaire de collecte d'ordures ménagères, une tournée bimensuelle de collecte sélective par sacs jaunes et 2 points d'apport volontaires à verre (1 pour 362ha, ratio au-dessus de 1 pour 300).

Pour Succieu, la production d'ordures ménagères résiduelles s'élève à 170.65 kg/an/ha (169.15 kg/an/ha en 2013) soit une augmentation de 0.89 %, nous positionnant dans les communes avec un bon ratio (5^{ème} rang de la CAPI).

La collecte sélective d'emballages représente 19.6 kg/an/ha, les journaux 18.1 kg, le verre 29.1 kg soit au total 66.8 kg/an/ha (16^e rang sur 69 communes du SMND).

Le SMND a équipé 13.55 % des foyers de Succieu en composteurs individuels.

Pour les 69 communes du territoire du SMND, la moyenne générale des déchets représente 670 kg/an/ha, et 70914 tonnes ont été collectés en déchèteries.

Il est demandé aux membres du conseil municipal de prendre acte de ce rapport d'activité et des données précises pour notre commune : 6 abstentions 8 pour.

Pour rappel : le SMND possède un déficit de fonctionnement de 1 994 478 € au 31/12/14. Suite à un audit financier et organisationnel, il a été décidé en avril 2015 de réduire le nombre de vice-présidents à 5 au lieu de 11, de mettre en place une contribution exceptionnelle par habitant pour une durée d'un an et d'augmenter le tarif déchèterie pour l'ensemble des collectivités relevant du SMND.

- **Rapport d'activité du syndicat des eaux – avis**

Chiffres clés de la distribution d'eau potable

33418 m3 sont consommés sur la commune pour une population totale de 732 habitants.

Investissements sur la commune : **19 426 €** sur le secteur du GENEVEY. (Reprise du réseau d'eau potable).

Chiffres clés de l'assainissement.

177 abonnés à l'assainissement collectif sur la commune de Succieu (+88 potentiels).
18 809 m3 d'eaux usées traitées sur la commune.

30 m3 de boues résiduelles évacuées du lagunage du Charnier et de la station des Combettes vers la Station d'Épuration du Grand Lyon à Pierre Bénite.

Investissements sur la commune: **147 011,57€** sur le secteur du GENEVEY/GRAND VERGER. (Extension du réseau d'assainissement).

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte de ce rapport d'activité et des données concernant notre commune : 1 abstention 13 pour.

- **Questions diverses**

Pour information, une prise de contact a été faite avec un tailleur de pierre des Eparres pour la réfection des croix de la commune située à Champommier, aux Grailles, au village et au Charnier.

A compter du 25 septembre les travaux par la société Orange débuteront afin d'amener la fibre optique de Buffières au Village. Une armoire supplémentaire sera installée à côté de celle des Combettes. Ceci permettra de palier à la saturation du réseau en amenant plus de débit. L'ouverture commerciale s'effectuera dès septembre 2016.

Le cimetière comporte une parcelle privée sur son côté nord, où une partie du mur est à restaurer. Une analyse est en cours de réalisation.

Transport scolaire Transisère: les parents ont eu la surprise de constater que les enfants ne pouvaient plus remonter au départ du Lycée de l'Oiselet jusqu'à Succieu à 16h00, ceci est dû à la suppression du ramassage scolaire sur ce créneau. Une réclamation via les fédérations de parents d'élève a été faite par les usagers. Les communes de Sérézin de la Tour, Chateauvillain sont aussi concernées. Un courrier sera adressé au Conseil Départemental sur cette question, et ce problème sera remonté en commission transports CAPI.

Prochain conseil municipal le vendredi 02 octobre 2015 à 20h30.

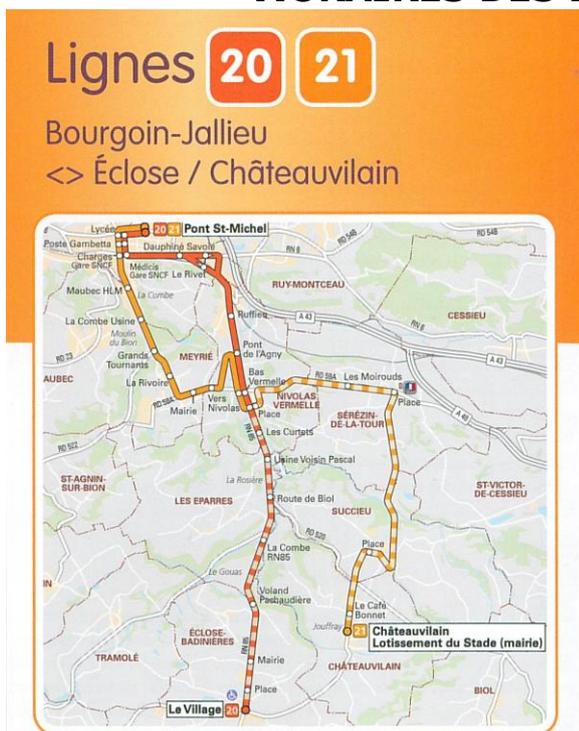
COMMUNIQUES MAIRIE

CITOYENNETE : Les filles et garçons nés en septembre 1999 sont invités à se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille. Il est rappelé qu'une attestation de recensement (obligatoire pour l'inscription à un examen) sera remise aux intéressés lors de leur inscription en Mairie.

VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS CULTURELLES

Associations	Date	Événement	Contact
ASSTF	20/09/2015	ASSTF-PAYS D'OZON 13:30 Stade du Gapillon	Agnès GRIGIS ☎ 06 83 35 56 60
	04/10/2015	ASSTF-FIRMINY 13:30 Stade du Gapillon	
GYM DETENTE	17/09/2015 24/09/2015 01/10/2015 08/10/2015 15/10/2015	Séance 20:00 Salle des fêtes du Gapillon	Martine AMIEZ ☎
Sou des Ecoles	26/09/2015	Relais VTT DES TERRES FROIDES « Les 3h de SUCCIEU » A partir de 14 :00	Stéphane BOVAGNE ☎ 06 76 82 30 49
CCAS	03/10/2015	Représentation théâtrale COMPAGNIE QUIPROQUO. LE MEDECIN MALGRE LUI 20:30 Salle du Gapillon	Mairie. ☎ 04 74 92 00 42

HORAIRES DES LIGNES 20 ET 21



Les réservations pour les lignes 20-21 dans le sens Bourgoin-Jallieu >Éclose-Badinières/Châteauvilain ne sont pas nécessaires.

Dans ce sens, les clients doivent juste préciser au conducteur leur arrêt de dépose lors de leur montée dans le bus.

Bourgoin-Jallieu > Nivolas-Vermelle > Éclose / Châteauvilain

	L>V	L>S	L>V	L>S	L>S	L>S	L>S	L>V	
Bourgoin-Jallieu	Pont St Michel	6:35	7:06	8:15	12:15	13:25	16:25	17:52	18:57
	Lycée	6:37	7:08	8:17	12:17	13:27	16:27	17:54	18:59
	Poste Gambetta	6:38	7:09	8:18	12:18	13:28	16:28	17:55	19:00
	Charges Gare SNCF			8:20	12:20		16:30		
	Médicis Gare SNCF	6:40	7:11			13:30		17:57	19:02
	Dauphiné Savoie	6:42	7:13			13:32		17:59	19:04
	Le Rivet	6:43	7:14			13:33		18:00	19:05
Maubec	Maubec HLM			8:21	12:21		16:31		
	La Combe Usine			8:22	12:22		16:32		
Meyrié	Grands Tournants			8:24	12:24		16:34		
	La Rivière			8:25	12:25		16:35		
	Mairie			8:26	12:26		16:36		
	Vers Nivolas			8:27	12:27		16:37		
Nivolas Vermelle	Ruffieu	6:45	7:16			13:35		18:02	19:07
	Pont de l'Agné	6:46	7:17			13:36		18:03	19:08
	Bas Vermelle	6:47	7:18	8:30	12:30	13:37	16:40	18:04	19:09
	Place	6:49	7:20	8:32	12:32	13:39	16:42	18:06	19:11
	Les Curtets	7:22				13:41		18:08	
	Usine Voisin Pascal	7:23				13:42		18:09	
Les Eparres	Route de Biol	7:24				13:43		18:10	
	La Combe RN 85	7:25				13:44		18:11	
Badinières	Voland Pachaudière	7:27				13:46		18:13	
	Mairie	7:28				13:47		18:14	
	Place	7:29				13:48		18:15	
Éclose	Le Village	7:30				13:49		18:16	
	Les Moirouds			8:36	12:36		16:46		
	Sérézin-de-la-Tour			8:37	12:37		16:47		
	Place			8:44	12:44		16:54		
Succieu	Place			8:48	12:48		16:58		
Châteauvilain	Café Bonnet			8:49	12:49		16:59		
	Lot. du stade (mairie)								

Châteauvilain / Succieu > Nivolas-Vermelle > Bourgoin-Jallieu

	L>V	L>S	L>V	L>S	L>S	L>S	L>S	
Châteauvilain	Lot. du stade (mairie)	8:55	12:55			17:03		
	Café Bonnet	8:56	12:56			17:04		
Succieu	Place	9:00	13:00			17:08		
	Sérézin-de-la-Tour	9:07	13:07			17:15		
	Place	9:08	13:08			17:16		
Éclose	Les Moirouds	7:35				13:54	18:25	
Badinières	Place	7:36				13:55	18:26	
	Mairie	7:37				13:56	18:27	
	Voland Pachaudière	7:38				13:57	18:28	
Les Eparres	La Combe RN 85	7:40				13:59	18:30	
	Route de Biol	7:41				14:00	18:31	
Nivolas Vermelle	Usine Voisin Pascal	7:43				14:01	18:32	
	Les Curtets	7:45				14:02	18:33	
	Place	6:51	7:50	9:12	13:12	14:04	17:20	18:35
	Bas Vermelle	6:53	7:51	9:14	13:14	14:06	17:22	18:37
	Pont de l'Agné	6:54	7:52			14:07		18:38
	Ruffieu	6:55	7:54			14:08		18:39
Meyrié	Vers Nivolas			9:17	13:17		17:25	
	Mairie			9:18	13:18		17:26	
	La Rivière			9:19	13:19		17:27	
	Grands Tournants			9:20	13:20		17:28	
Maubec	La Combe Usine			9:22	13:22		17:30	
	Maubec HLM			9:23	13:23		17:31	
Bourgoin-Jallieu	Le Rivet	6:57	7:56			14:10		18:41
	Dauphiné Savoie	6:58	7:58			14:11		18:42
	Médicis Gare SNCF	7:00	8:02			14:13		18:44
	Charges Gare SNCF			9:24	13:24		17:32	
	Poste Gambetta	7:02	8:04	9:26	13:26	14:15	17:34	18:46
	Lycée	7:03	8:05	9:27	13:27	14:16	17:35	18:47
	Pont St Michel	7:05	8:07	9:29	13:29	14:18	17:37	18:49

Pour annuler une réservation, contactez l'espace RUBAN au + tard 1h avant le départ de la course ou la veille si votre déplacement est prévu le matin.

■ Ligne 20
■ Ligne 21
 Sur déclenchement